



NOTES DE PRESSE  
Du mois de septembre 2023

**Participation au Symposium international sur Colloque mondial sur les Droits des Agriculteurs à New-Delhi en Inde**



Le Secrétariat du Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture (TIRPAA) de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), en collaboration avec le Gouvernement de l'Inde, a organisé du 12 au 15 septembre 2023 à l'auditorium Bharat Ratna C. Subramaniam du Centre des congrès ICAR de New-Delhi (Inde) le premier Colloque mondial sur les Droits des Agriculteurs. La cérémonie d'ouverture a été placée sous le très haut patronage de Son Excellence **Droupadi MURMU**, Présidente de l'Inde, qui avait à ses côtés le Ministre Indien de l'agriculture et du bien-être des agriculteurs, le Secrétaire Général du Ministère en charge de l'agriculture, le Responsable de l'Autorité indienne de Protection des Variétés des Plantes et des Droits des Agriculteurs (PPVFRA), le Représentant de la FAO en Inde et le Secrétaire du Traité.

Cette rencontre a réuni près de 200 participants venus de l'Inde, de la Norvège, de l'Italie et de quelques pays en développement d'Afrique, d'Asie pacifique, du Moyen-Orient, d'Amérique Latine et des Caraïbes, ainsi que les représentants des organisations des producteurs et du secteur privé et des universitaires. Monsieur **Bienvenu NTSOUANVA**, Conseiller à l'Ambassade du Congo en République Italienne, Représentant permanent adjoint auprès de la FAO, FIDA et du PAM, a été invité par le Secrétariat du Traité pour y représenter la République du Congo.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, la Présidente de l'Inde a distingué 25 producteurs et organisations des producteurs du « Prix de la communauté des sauveurs du génome végétal » et du « Prix de récompense et de reconnaissance des agriculteurs sauveurs du génome végétal ». Dans son allocution de circonstance, la Présidente de l'Inde, souhaitant la bienvenue aux



participants, a rappelé que « le monde entier est une grande famille et nous devons tous avancer ensemble ». Par ailleurs, elle a affirmé que l'Inde en tant l'un des grands centres de biodiversité dans le monde, a compris la nécessité de vivre en harmonie avec la nature. C'est pourquoi, l'Inde honore les agriculteurs et les communautés qui sont les meilleurs scientifiques et gardiens de la biodiversité, a-t-elle poursuivi. Enfin, elle a conclu son propos en soulignant que ce premier Colloque permettra de prendre des résolutions en faveur des agriculteurs et des communautés d'agriculteurs, pour lesquels la maxime suivante est une évidence : « Je suis petit, mais j'ai beaucoup de pouvoir » ; tellement que de milliers de vies dans le monde dépendent de leur travail.

En effet, la réalisation des droits des agriculteurs en reconnaissance de leur immense contribution au développement de la richesse des ressources phytogénétiques, ainsi que la promotion de la protection des connaissances traditionnelles associées aux ressources phytogénétiques et la participation des agriculteurs à la prise de décision au niveau local et le partage des avantages est l'un des piliers du Traité.

Le colloque mondial visait donc à échanger sur des récits inspirants, des approches innovantes, des politiques efficaces, des pratiques optimales, des connaissances et des données d'expériences, ainsi que des enseignements tirés concernant la concrétisation des droits des agriculteurs, tel qu'énoncé par l'article 9 du Traité international.

Les échanges entre les participants ont été très enrichissants sur les thématiques abordées. Ainsi, ils ont permis de cibler priorités à aborder dans le futur du travail sur la mise en œuvre des droits des agriculteurs, tels que : (i) la promotion de la coopération Sud-Sud ; (ii) l'impact des DSI sur la réalisation des droits des agriculteurs ; (iii) la définition claire des droits des agriculteurs dans la perspective de mise en œuvre du cadre mondial sur la diversité biologique de la CDB, notamment sa cible 13 ; (iv) l'institution du Forum des agriculteurs afin de sensibiliser les gouvernements sur l'application du Traité ; (v) l'élaboration des directives volontaires en s'appuyant sur les options envisageables adoptées à l'Organe Directeur 9 ; (vi)



*l'organisation des consultations régionales ; (vii) le renforcement des capacités des banques de gènes nationales et des agriculteurs dans la gestion des banques et caisses communautaires de semences ; (viii) l'évaluation des obstacles à la mise en œuvre des droits des agriculteurs au niveau des pays et ; (ix) l'établissement des liens entre la réalisation des droits des agriculteurs suivant l'article 9 du Traité et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et les autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP) Par ailleurs, il sied de noter qu'en marge du Colloque, une foire aux des ressources phytogénétiques (variétés traditionnelles et obtentions végétales) a été organisée.*

#### **Visite de courtoisie de l'Ambassadeur de la Cote d'Ivoire**

Le 20 septembre 2023, Son Excellence Monsieur **Samuel OUATTARA**, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la Côte-d'Ivoire en Italie a rendu une visite de courtoisie à son Homologue Monsieur **Henri OKEMBA**, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Congo en Italie, Représentant Permanent auprès de la FAO, du FIDA et du PAM. Cette visite s'inscrit dans le cadre de l'excellence des relations d'amitié et diplomatique qu'entretiennent les deux pays, surtout au plus haut sommet de deux Etats. Les deux personnalités ont échangé sur les questions d'intérêt commun. Devant leurs collaborateurs, les deux diplomates ont évoqué l'historique de ces relations depuis l'époque des luttes de l'indépendance où les leaders politiques des deux pays de l'époque ont eu une collaboration exemplaire.



La rencontre a été marquée par une collation à base de breuvages des cultures tropicales (gingembre, oseille de guinée, menthe, etc.) concoctés par le génie d'un jeune Chef congolais vivant à Rome.



#### **Activité politico-culturelle à l'Ambassade du Royaume d'Arabie Saoudite**

Le 25 septembre 2023, la République du Congo, à travers sa Mission diplomatique à Rome, a répondu présente à l'invitation de l'Ambassade du Royaume d'Arabie Saoudite en République Italienne, à l'occasion du 93<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance du Royaume. Au cours de la célébration de cette Journée spéciale, les autorités de la Mission diplomatique du Royaume ont saisi l'occasion pour faire une mise en exergue du parcours historique de la civilisation arabe, de l'évolution socioéconomique du Royaume ainsi que de la structure des relations bilatérales entre l'Arabie Saoudite et l'Italie.

Au moyen d'une exposition réussie, étalée en plusieurs pavillons ou stands, les invités ont pu, à travers une panoplie des représentations graphiques et sculpturales, se rendre compte de l'histoire fascinante du peuple arabe, de ses diverses œuvres ou réalisations tous azimuts, qui ont abouti au stade actuel de l'évolution socioéconomique du Royaume d'Arabie Saoudite.

L'Ambassade de la République du Congo, à cet événement, a été représentée par Monsieur **Grégoire KANDZA**, Monsieur **Marien NGOUABI** et Madame **Benedie Gaspie NGANGOUE**, respectivement, Premier Conseiller chargé de la coopération bilatérale, Troisième Secrétaire chargé des activités culturelles et scientifiques et Attaché technique chargée des activités sociales économiques.

#### **Célébration du 74<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation de la République Populaire de Chine.**

Le 28 septembre 2023, l'Ambassade de la République Populaire de Chine en Italie a célébré le 74<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation de la République Populaire de Chine.



L'Ambassade de la République du Congo en Italie a été représentée à cet événement par :

- Monsieur **Saturnin BOUKAKA**, Ministre Conseiller ;
- Monsieur **Grégoire KANDZA**, Conseiller chargé de la coopération bilatérale ; et
- Madame **ONDONGO IKAYI**, Attachée administrative.

Au cours de cette célébration, l'Ambassadeur de Chine a saisi l'occasion pour faire d'abord une évocation historique sur les aspirations du peuple héroïque chinois, son entrée dans l'histoire universelle, et ensuite pour mettre en relief, de manière succincte, le tableau sans doute luxuriant des relations diplomatiques et de coopération qui existent entre la Chine et l'Italie, puis il a passé en revue quelques axes de coopération qui constituent de nos jours la priorité entre les deux Etats.

Dans le même élan, il a mis en relief également la constance de l'attitude de son pays, la Chine, sur la conduite des relations multilatérales et internationales, à l'aune des bouleversements des équilibres géopolitiques et géostratégiques dans le monde.

*Fait à Rome, le 30 septembre 2023*